

**ROYAL formation**

[www.royalformation.com](http://www.royalformation.com)

# Holding : OBO (holding de rachat)

Holding de rachat

### 3. La holding de rachat (OBO)

Vendre à soi-même, obtenir des liquidités (cash-out)



#### Exemples 1 et 2

Améliorer la liquidité du patrimoine.

Équilibrer patrimoine privé & patrimoine professionnel.

#### Exemple 3

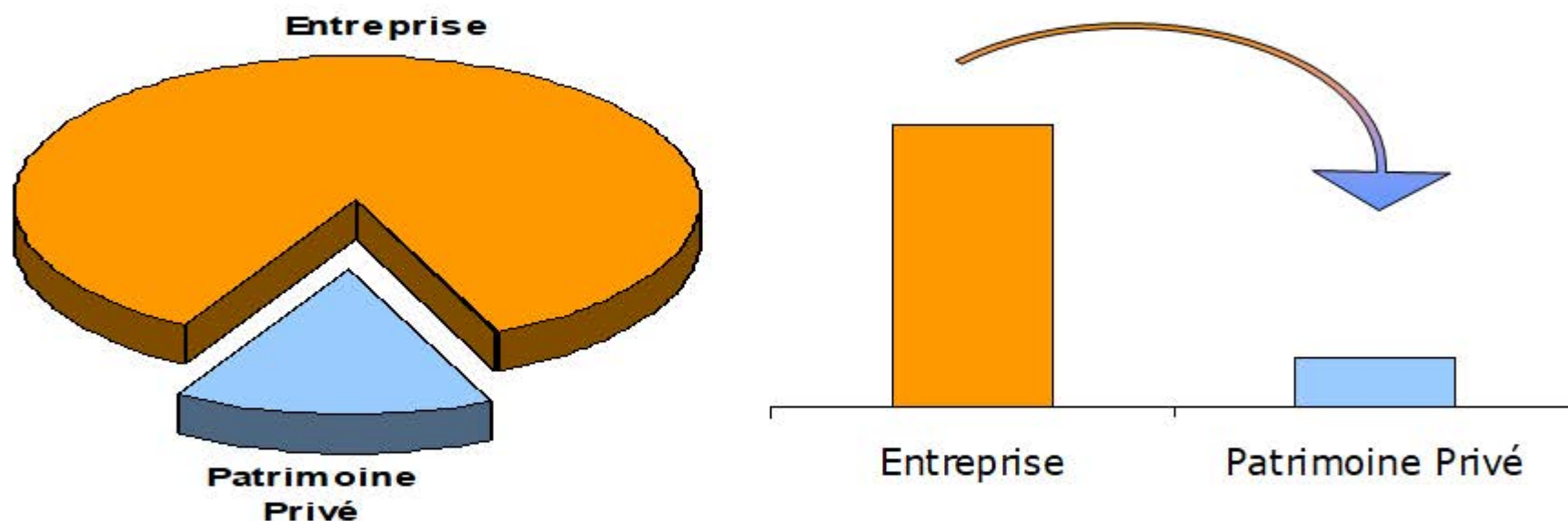
Équilibrer patrimoine privé & patrimoine professionnel

Ouvrir le capital de son entreprise tout en conservant le contrôle.

## Holding de rachat

### Améliorer la liquidité du patrimoine

Équilibrer les patrimoines privé / professionnel



### L'importance de l'entreprise dans l'ensemble du patrimoine

Le patrimoine du chef d'entreprise est quasi exclusivement représenté par l'entreprise qu'il dirige.

Cette situation présente un risque pour lui et sa famille.

## Holding de rachat

Solutions pour dégager de la trésorerie et rééquilibrer son patrimoine

- ▶ **Les flux réguliers**

Salaire et dividendes.

- ▶ **Les rééquilibrages internes à l'entreprise**

Améliorer la rentabilité et la structure financière

La réduction de capital par rachat d'actions

- La holding de rachat**

La vente d'éléments d'actifs, d'une activité.

- ▶ **Les rééquilibrages internes à la famille du dirigeant**

La vente de biens professionnels détenus par le dirigeant

La holding de vente.

- ▶ **Les rééquilibrages externes**

- L'ouverture du capital à des partenaires financiers**

L'introduction en Bourse.

## Holding de rachat

### Les formes de distribution possibles

#### Flux réguliers

- Salaires
- Dividendes
- Jetons de présence
- Avantages en nature

#### Rééquilibrages internes

- Création de valeur
- Recours à l'emprunt
- Réduction de capital
- Vente d'actifs
- **Holding de rachat**

#### Rééquilibrages externes

- **Ouverture du capital à des partenaires financiers**
- Introduction en bourse

Appauvrissement de l'entreprise :  
 il faut préalablement créer de la valeur

Dilution du capital :  
 comment garder le contrôle ?

## Holding de rachat

### Holding de rachat

OBO : Owner buy-out ou rachat à soi-même

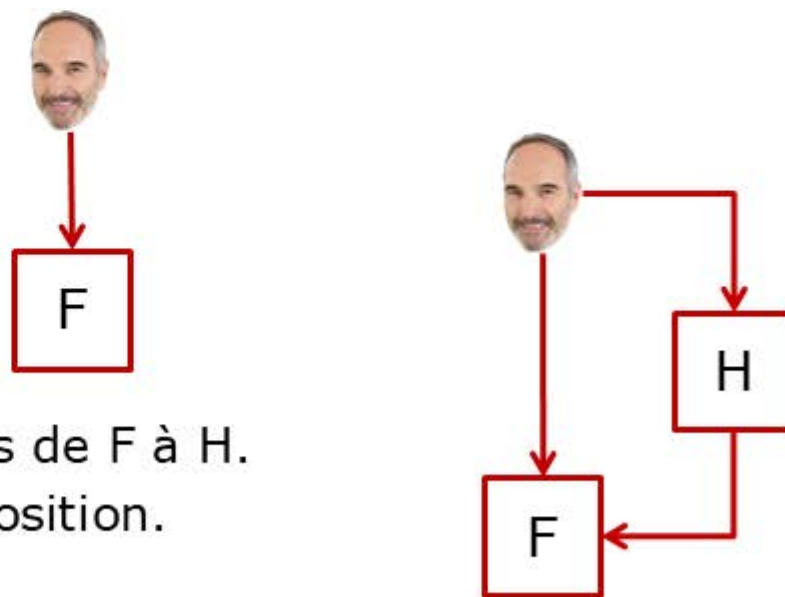
Générer un flux de cash au profit des associés de la société, sans modifier significativement la répartition du capital.

#### Exemple 1

Mr contrôle la société F.

1/ Il crée la holding H à l'IS

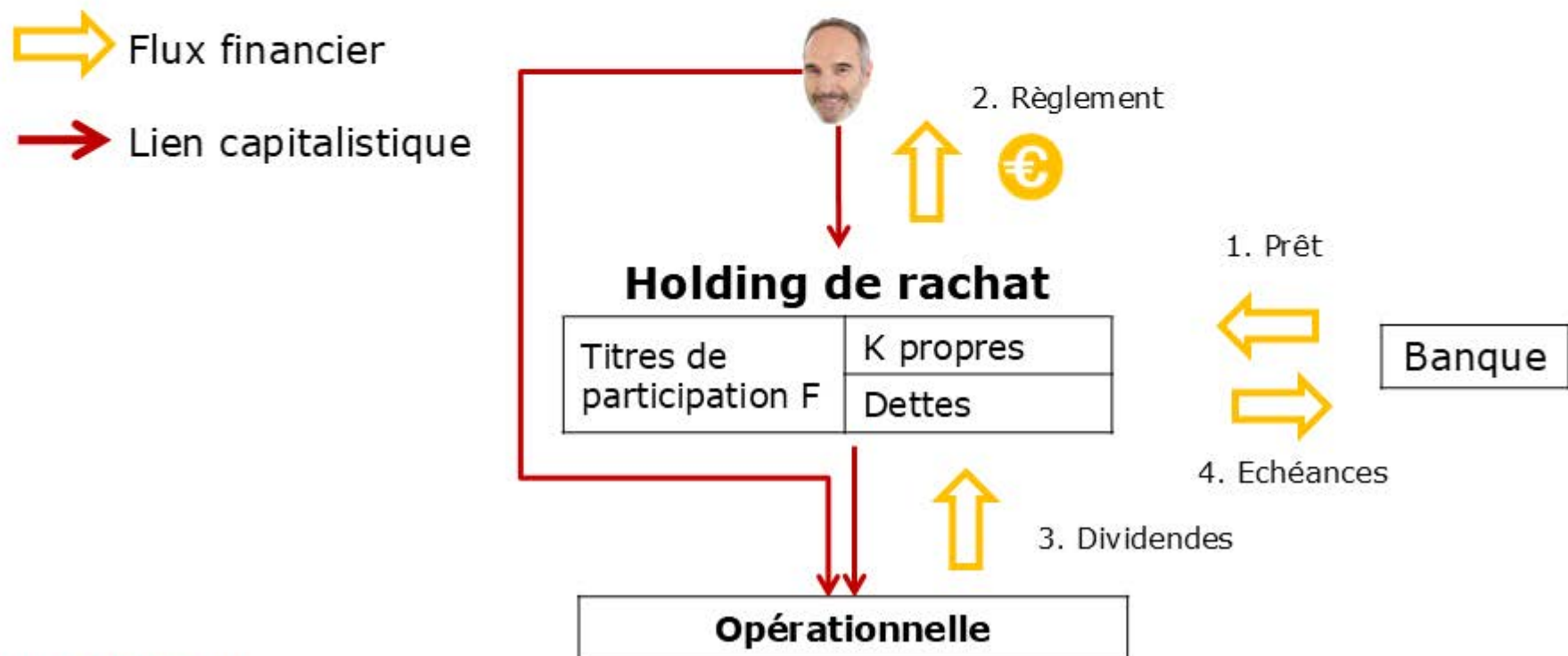
2/ Il apporte une partie des titres de F à H.  
La plus-value est en report d'imposition.



## Holding de rachat

**3/** Il vend à H une autre partie de sa participation dans F (> 5 %).  
Impôt sur la plus-value des particuliers.

La holding H emprunte les sommes nécessaires pour régler au dirigeant le prix de vente de ses titres.



## Holding de rachat

**4/** H perçoit des dividendes de F qui lui permettent de rembourser l'emprunt bancaire.

Régime sociétés Mères-filles ( $\geq 5\%$  du capital) : les dividendes reçus de F sont retranchés du bénéfice de H (CGI, art. 216), sauf si application de l'utilisation abusive en matière d'IS.

Pas d'intégration fiscale (détention de 95% du capital et application de l'amendement Charasse) : les intérêts ne sont pas déductibles.

Créer de la valeur au préalable :

La filiale F doit dégager durablement des bénéfices et disposer de liquidités pour remonter les dividendes à la holding pour lui permettre de rembourser son crédit, capital et intérêts, sans hypothéquer le développement de la fille F opérationnelle.



## Holding de rachat

### **5/ H Cession de F et sortie des liquidités :**

Plus-values sur F : cession des titres de participations ou IS

Sortie des liquidités : imposition du dividende.

## Holding de rachat

### Holding de rachat

### Exemple 2



Un dirigeant détient 51 % du capital de l'entreprise C.

Son objectif est de rééquilibrer son patrimoine tout en conservant les pouvoirs dans son entreprise.


Sa participation de 51 % dans C vaut 1 M €.

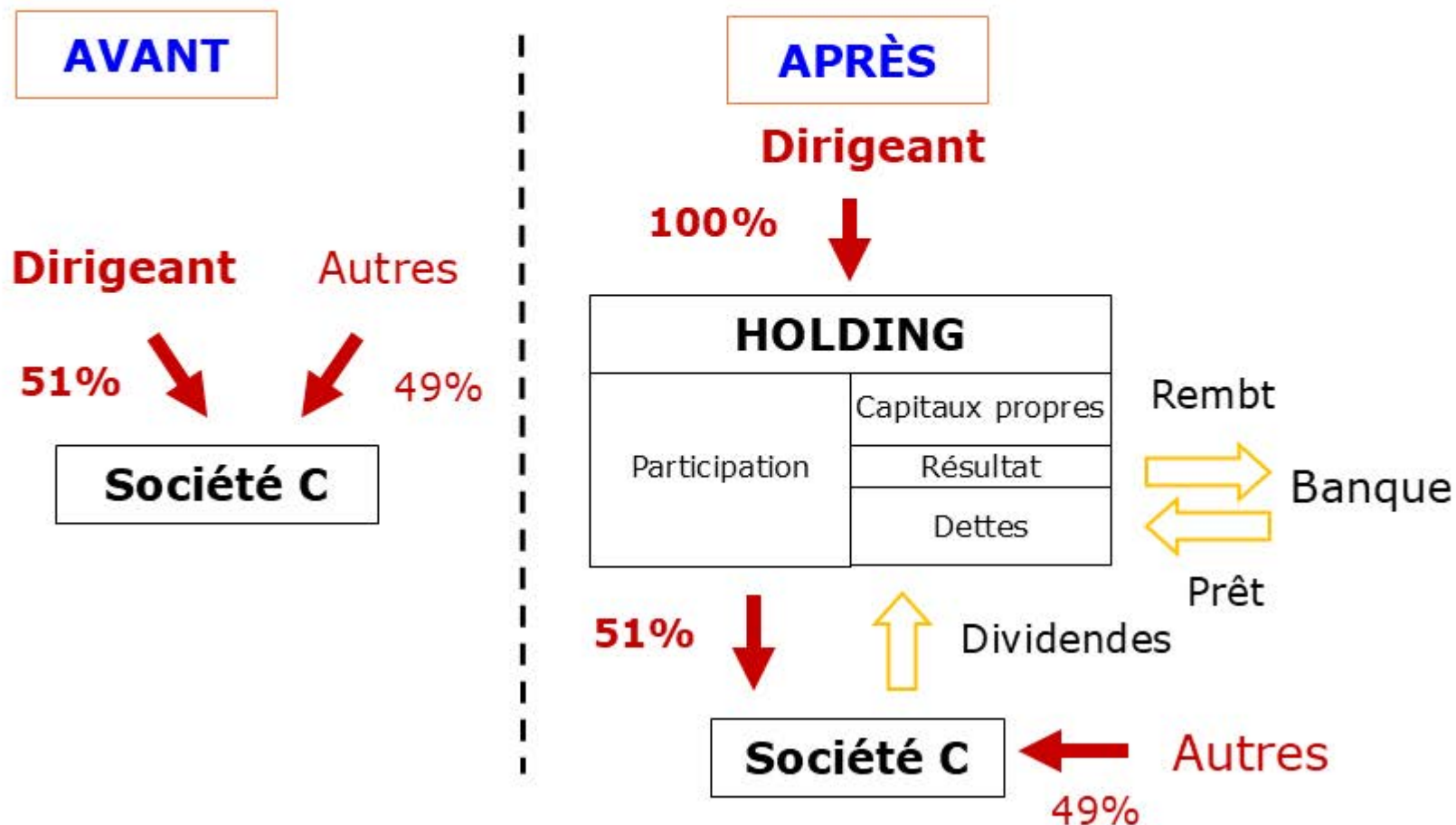
Il crée une holding H. Il vend ses actions C à H qu'il contrôle à 100 % pour 1 M €.

Il contrôle toujours C à 51 % par l'intermédiaire de H.

# Holding de rachat

## La holding de rachat. Exemple 2

 Participation  
 Flux financiers



## Holding de rachat

### Holding de rachat

#### Exemple 3

- Rééquilibrer son patrimoine
- Ouvrir le capital de son entreprise tout en conservant le contrôle.

Le dirigeant détient, avec sa famille, la totalité du capital de l'entreprise C qu'il a créée avec un capital de **5** et qui vaut **100**.

Son objectif est de rééquilibrer son patrimoine tout en conservant les pouvoirs dans son entreprise.

Il souhaite sortir de son patrimoine professionnel environ **21** de liquidités après fiscalité, au profit de son patrimoine privé. Son taux marginal d'imposition est de 45 % et il bénéficie d'un abattement de 65 % (> 8 ans).

Holding de rachat

## Réponses et conséquences

### ▶▶ Juridiques

Le dirigeant **vend** 49 % de sa participation dans l'entreprise C, à une holding de rachat H créée à cet effet dont il détient 51 % du capital.

Le solde du capital de H est souscrit par d'autres investisseurs (famille, collaborateurs, capital risque).

La holding H finance l'acquisition des 49 % de C par des capitaux propres de **24** et par un emprunt de **25**.

## Holding de rachat

### ▶▶ Économique

Le dirigeant perçoit 49 de la cession de 49 % de C à H.

Il paie **16** d'impôt sur la plus-value

et il investit 12,24 dans H (24 x 51 %).

Son patrimoine privé s'est enrichi de 21 [49 - (16 + 12,24)].

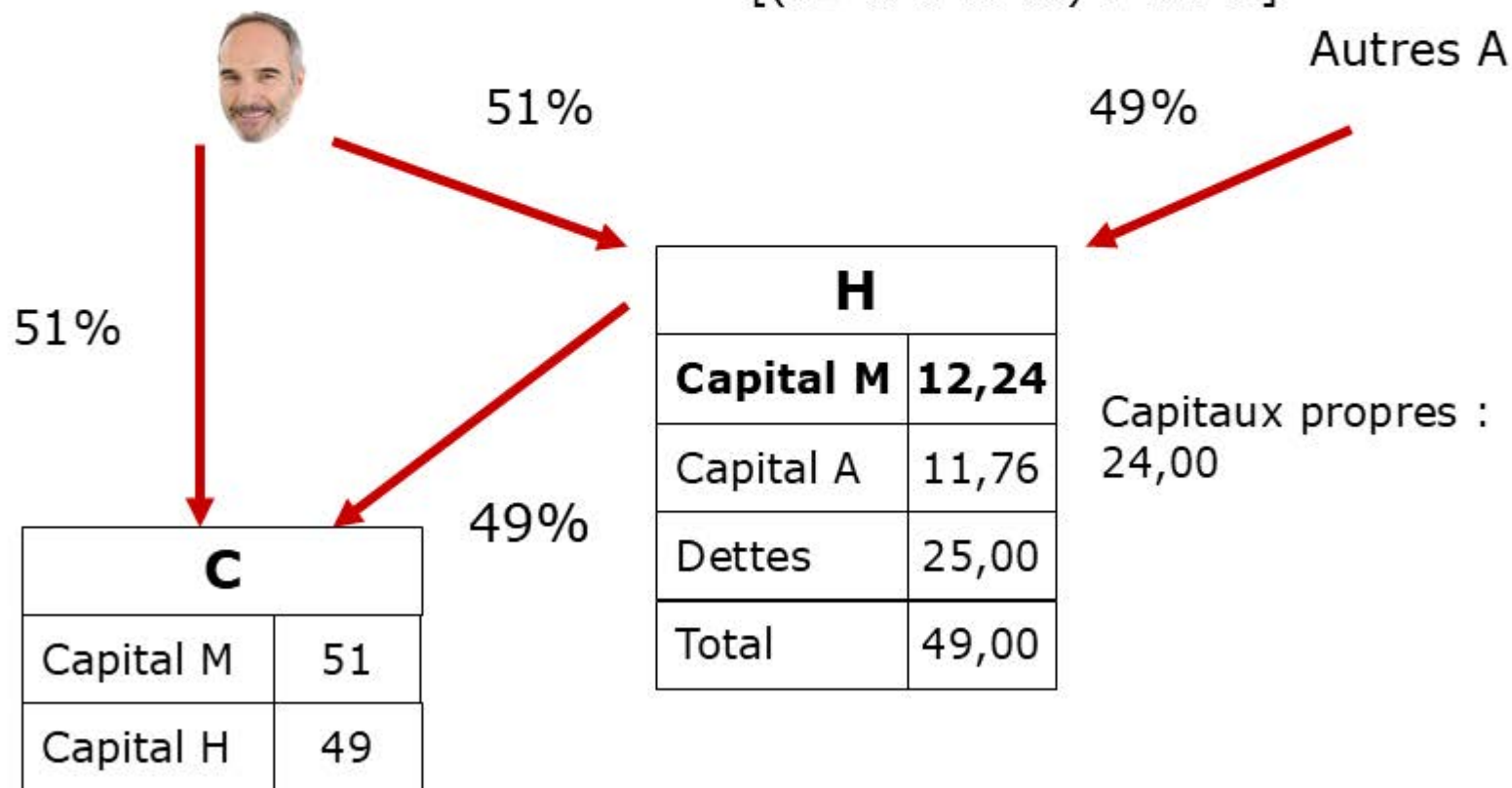
		Abat. 65%
	Vente	150-0 D-1 ter
	PA	2
	PC	49
	Plus-value	47
	Abattement durée 65%	31
	Plus-value imposable	16
	IR au TMI de 45%	7
	CS 17,2%	7
	CHR 4%	2
	Total IPV	16

# Holding de rachat

## Juridique

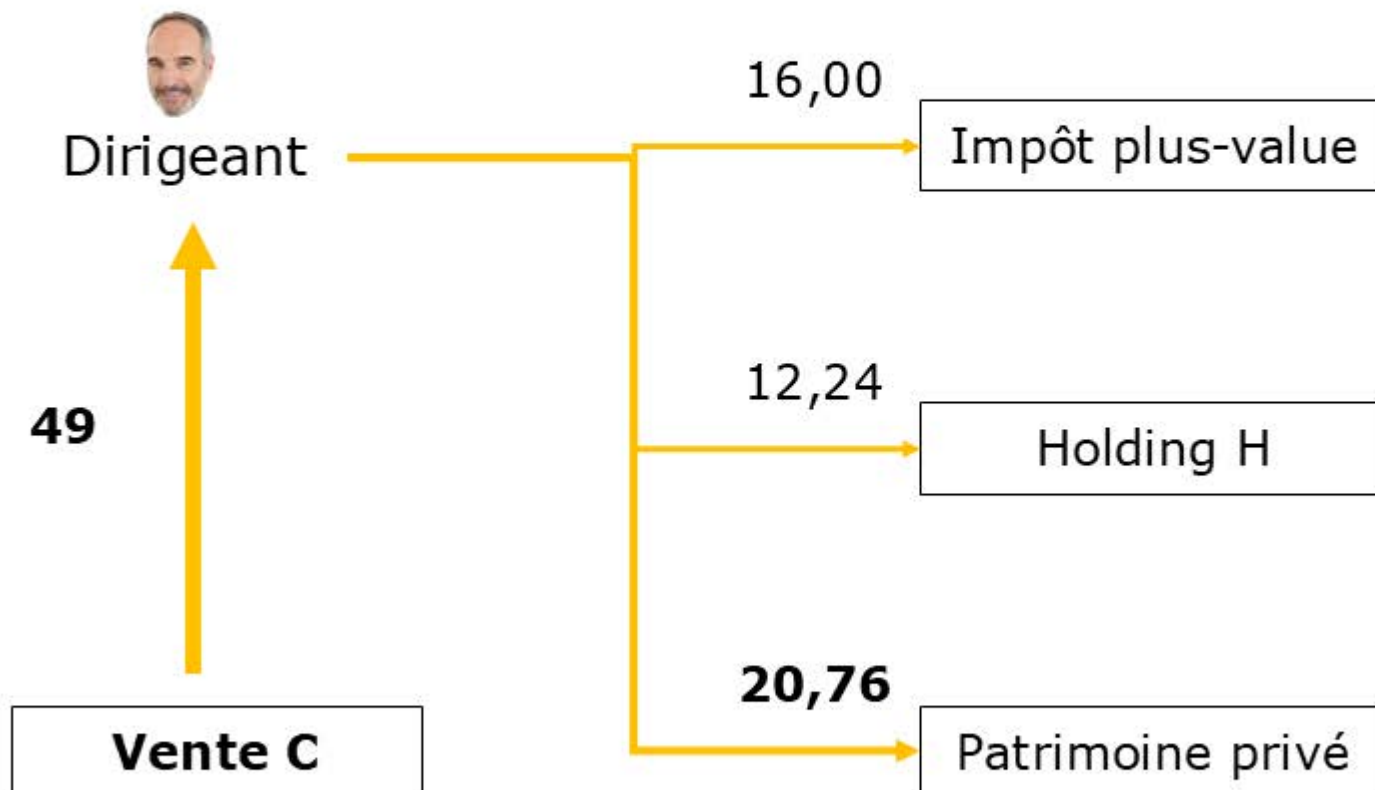
% de contrôle de M sur C : 100 %  
[(100 % x 49 %) + 51 %]

% d'intérêt de M sur C : 76 %  
[(51 % x 49 %) + 51 %]



## Holdings de rachat

### » Économique et Fiscal





## Holding de rachat

### ▶ **Conséquences fiscales, pour le dirigeant, pour la holding**

#### • **Pour le dirigeant**

La plus-value des 49 % de C est de 46,55  $[(100 - 5) \times 49 \ %]$ .

L'impôt sur la plus-value et prélèvements sociaux sont de 16.

Les dividendes versés par l'entreprise C servent à rembourser l'emprunt contracté par la holding H. Le dirigeant n'a plus à payer l'IR correspondant à ces dividendes.

#### Risque fiscal ?

La holding de rachat ne doit pas être créée dans le seul but de réduire l'impôt. Il sera d'autant plus facile de justifier son intérêt économique – rééquilibrer le patrimoine - si l'opération entraîne une recomposition de l'actionnariat et contribue à la pérennité de l'entreprise.

## Holding de rachat

- **Pour la Holding H**

H détient au moins 5 % du capital de C.

- **Imposition des dividendes versés par la fille C :**  
régime fiscal des sociétés mères (CGI, art. 216).

Les dividendes de la fille sont retranchés des bénéfices de la mère, excepté quote-part de frais et charges égale à 5 % des dividendes.

- **En cas de cession des titres de C :**  
régime des titres de participation (CGI, art. 219 I a quinquies)  
=> Exonération de la plus-value.

# Formation

# Holding patrimoniale

8 heures

Henry Royal

## ▶▶ **Objectifs et compétences visées de la formation**

Mesurer l'intérêt du recours à une société holding patrimoniale.

Maîtriser la fiscalité de la transmission d'entreprise.

Connaître les applications de la holding : holding de reprise, de rachat, de transmission...

Identifier les critères de choix de la forme sociale à adopter et le régime fiscal.

## ▶▶ **Contenu de la formation**

- Pourquoi une holding et laquelle ?
- Fiscalité de la transmission d'entreprise
- La holding. Applications

## **I. Pourquoi une holding et laquelle ?**

- 1.** Finalités d'une holding ?
- 2.** Applications
- 3.** Définition juridique, comptable
- 4.** Définition fiscale : holding animatrice ou passive ?
- 5.** Effet de levier juridique : le contrôle
- 6.** Panorama de la fiscalité du dirigeant
- 7.** Holding à l'IR ou à l'IS ? Les effets de leviers fiscaux
- 8.** SARL, SAS ou société civile ?

## **II. Fiscalité de la transmission d'entreprise**

### **1. Mutations à titre onéreux**

Impôt sur la plus-value. Droits d'enregistrement

### **2. Mutations à titre gratuit : droits de mutation**

#### a) Règles civiles

Réserve et quotité disponible. Les donations de titres

#### b) Fiscalité : régime de droit commun

Calcul des droits. Solutions pour optimiser la fiscalité

#### c) Pactes Dutreil

Engagements collectif et individuel. Opérations interdites et autorisées.

### **3. Stratégies fiscales : chronologie des opérations et abus de droit**

### **III. La holding. Applications**

- 1.** Transmettre l'entreprise à un enfant  
Pacte Dutreil avec soulte (LBO familial)
- 2.** Transmettre l'entreprise à plusieurs héritiers  
Assurer l'égalité en valeur, confier les pouvoirs à un enfant  
Concilier les intérêts majoritaire-minoritaire  
Maintenir des revenus, conserver les pouvoirs de gestion  
Transmettre et obtenir un capital
- 3.** Equilibrer patrimoine privé et patrimoine professionnel  
Concilier transmission familiale et cession à des tiers  
La holding de rachat
- 4.** Reprendre une entreprise : la holding de reprise
- 5.** Dissocier patrimoine professionnel et patrimoine privé
- 6.** Fluidifier la trésorerie
- 7.** Eloigner les investisseurs extérieurs

Je vous remercie pour votre intérêt

Henry Royal, [henry.royal@orange.fr](mailto:henry.royal@orange.fr) - Tél : 06 12 59 00 16

Formations avocats, CGPP, experts comptables, notaires  
[www.royalformation.com](http://www.royalformation.com)

Ingénierie du chef d'entreprise  
[www.gestion-de-patrimoine-du-chef-d-entreprise.com](http://www.gestion-de-patrimoine-du-chef-d-entreprise.com)

Gouvernance d'entreprise familiale  
[www.chef-entreprise-familiale.com/](http://www.chef-entreprise-familiale.com/)